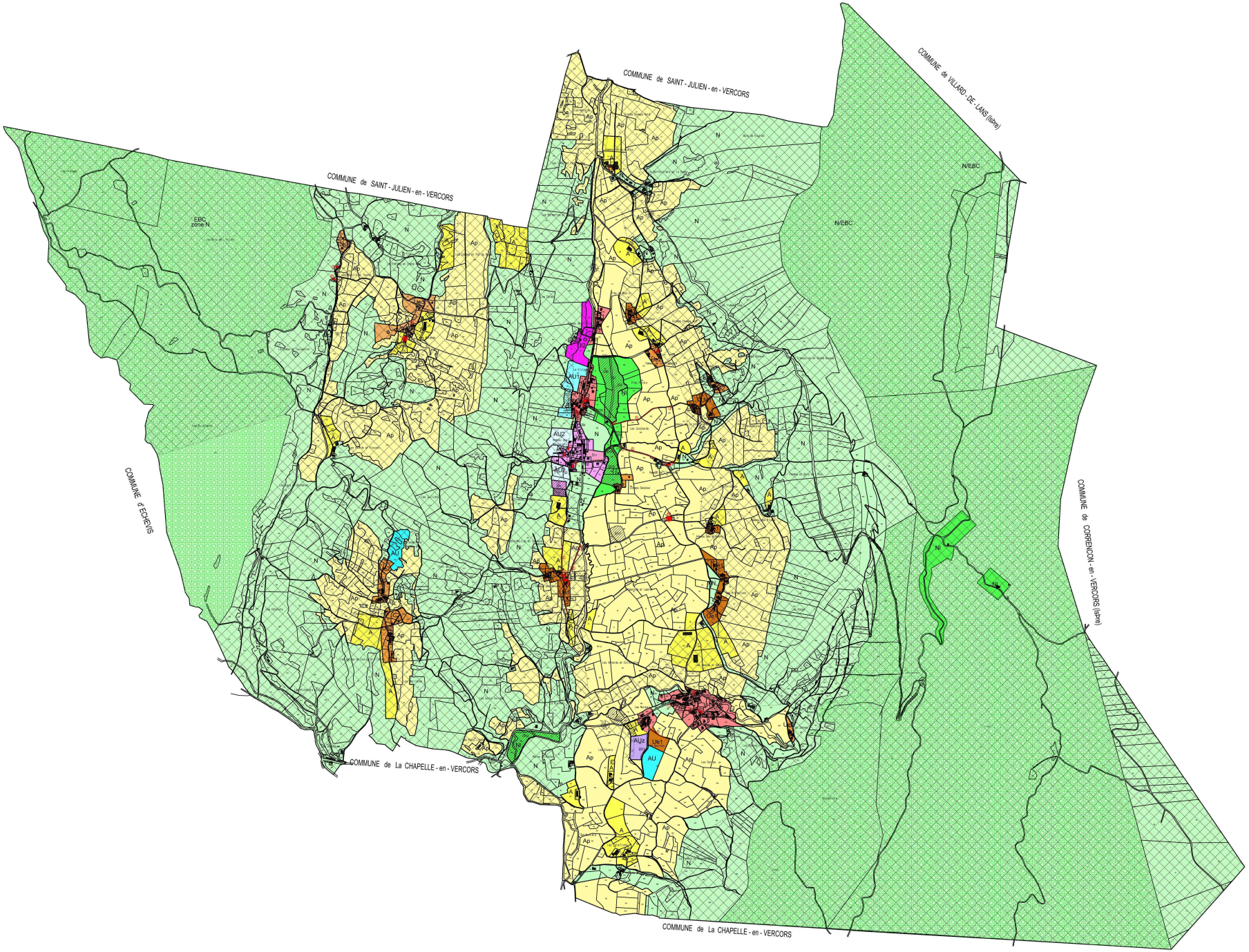

- U1 : zone urbaine, aspect maçonné
- U2 : zone urbaine, aspect mixte
- Ue1 : zone urbaine en assainissement autonome, aspect maçonné
- Ue2 : zone urbaine en assainissement autonome, aspect mixte
- Ue3 : zone urbaine en assainissement autonome, aspect bois
- UI2 : zone urbaine d'activités touristique, aspect mixte
- AU : zone à urbaniser stricte dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par une modification ou une révision du PLU
- AU1 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect maçonné
- AU2 : zone à urbaniser, à vocation principale d'habitat aspect mixte
- AUz : zone à urbaniser à vocation d'activité, aspect mixte
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole non constructible à protection paysagère
- N : zone naturelle
- Nl : zone naturelle utilisable pour activités de loisirs
- EBC : espace boisé classé
- ER : emplacement reservé
- S : servitude pour logement social
- Zone d'Exposition aux Risques
- Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Secteurs patrimoniaux
- Intervalle dans lequel s'appliquent les marges de recul
- Panneau d'agglomération
- plate-forme
- 10 / 25/25 marges de recul par rapport à l'axe de la chaussée

N°	Emplacement réservé	Surface	Destinataire
ER1	Extension cimetière	4 406 m²	Commune
ER2	Elargissement de voirie	652 m²	Commune
ER3	Elargissement de voirie	1 545 m²	Commune
ER4	Création de parking	387 m²	Commune
ER5	Création de parking	1 004 m²	Commune
ER6	Equipements de loisir	34 398 m²	Commune
ER7	Création de voirie	3 883 m²	Commune
ER8	Élargissement de voirie	751 m²	Commune
ER9	Création de parking	413 m²	Commune
ER10	Création de parking	1 638 m²	Commune
ER11	Station d'épuration	8 369 m²	Commune
ER12	Station d'épuration	9 534 m²	Commune
ER13	Création de voirie	2 816 m²	Commune
ER14	Elargissement de voirie	1 605 m²	Commune
ER15	Equipements de loisir	23 394 m²	Commune
ER16	Equipements de loisir	17 520 m²	Commune

N°	Servitude	Surface	Destinataire
S1	Logements sociaux	5 576 m²	Bailleur social
S2	Logements sociaux	3 360 m²	Bailleur social

N°	Secteurs patrimoniaux
	Petits édifices ruraux
1	Lavoir en pierre de taille au village
2	Ancien clocher
3	Croix du village : Arenier, Revoux, sous le village, sous les Berthonnets, Tourtres
4	Teuchou au Briac
5	Pigeonnier de la Grattle
6	Chemins lauzés importants : des Moreaux à Tourtres, des Revoux au cimetière, de sous le village aux Berthonnets, route de l'Arenier
	Habitations
7	Linteau de la maison Morin à Tourtres
8	Tour en pierre de Mme Berthoin au village
9	Maison d'Aimé Jallifier aux Abisseaux (pierre sculptée)
10	Maison Berthoin au Briac (linteau et pignon lauzés)
11	Maison istre aux Pacons (pignons lauzés)
12	Maison Ballier-Benistand à Tourtres
13	Maison Albert Roche à Tourtres
14	Maison Charlier à l'Arenier
15	Maison Roche au village
16	Maison Theuillon au village
17	Maison Béchier aux menuisiers
18	Maison Guinet aux menuisiers
19	Maison Sylvie Maréchal aux menuisiers
20	Ferme Morel aux revoux
21	Ferme Philibert aux revoux
22	Maison Roche à Brillet

St-Martin en-Vercors

PREFECTURE DE LA DROME
COMMUNE DE
ST MARTIN EN VERCORS

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique

Les Pressés de la Cité, architectes,
59 place de Martyrs
38000 Grenoble Cedex
Tél. : 04 76 65 58 82
Fax : 04 76 55 04 14

Anne Chuzeau-Herberich,
conseil en environnement,
ZA les Adrets
38450 Mirbel-Lancrêtre
Tél. : 04 76 34 18 54

Date d'approbation : 14 mai 2008
Date de modification : 12 Octobre 2010

échelle : 1/7500°

NORD

2